

Crise sanitaire Covid-19 - Protocole d'accueil

Pour se protéger et pour protéger les autres, merci de respecter les consignes suivantes :

- Port du masque obligatoire pour les adultes et respect de la distance d'un mètre entre les adultes présents.
- Lavage de mains obligatoire pour les enfants et les adultes avant d'entrer dans la salle d'animation, et régulièrement pendant tout le temps de présence au LAEP.
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition pour les adultes dans la salle d'animation.
- Ne pas ramener de jeu ou jouet personnel (hors doudou, tétine ou autre objet transitionnel).
- Ne pas remplir la feuille d'émargement (fait par les accueillantes afin d'éviter le partage de stylo).
- Pas de boisson proposée aux usagers.
- Afin de permettre aux instances compétentes (ARS ou Sécurité Sociale) de mettre en place le contact « tracing » en cas de contact avec une personne contaminée, possibilité d'indiquer vos coordonnées (numéro de téléphone ou adresse mail) à votre arrivée au LAEP ; cette donnée personnelle ne sera utilisée que dans le cadre de cette situation.

Avant chaque permanence, le ménage est fait dans l'espace d'accueil et il est aéré pendant 15 minutes.

L'accueil est autorisé jusqu'à 5 familles en simultané. Lorsque la jauge de 5 est atteinte, le LAEP ne pourra accueillir de famille supplémentaire.

Les familles sont accueillies soit de 9h00 à 10h30, soit de 10h30 à 12h00.

Si vous ou votre enfant présentez un symptôme (température égale ou supérieure à 38°C, écoulement nasal, ...), il ne sera pas possible de vous accueillir.

L'espace extérieur sera accessible et privilégié en cas de beau temps.

Les jouets portés à la bouche par votre enfant ou tout jouet ou objet nécessitant d'être retiré pour des raisons d'hygiène seront déposés dans un bac dédié afin de ne pas être utilisés par un autre enfant. Ils seront mis en « quarantaine » pendant plusieurs jours avant d'être à nouveau proposés.